



PAR COURRIEL

[REDACTED]

Montréal, le 21 janvier 2019

Martine Comtois
Vice-Présidente
Affaires corporatives
Secrétaire générale

**Objet : Votre demande d'accès à l'information
N/D 032 142 000 / 2018-2019-117D**

[REDACTED],

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 19 décembre dernier par courriel et telle que formulée, vous désirez obtenir :

« Le cumul des journées de libérations syndicales ventilé pour les cinq dernières années. De même, que le pourcentage et le montant à la charge de l'employeur ».

Nous tenons d'abord à vous informer que la SAQ comptait en 2017-2018 plus de 6800 employés (syndiqués et non-syndiqués) répartis au sein de son réseau de succursales, de ses centres de distribution et de son siège social. Les employés syndiqués au nombre de 6300 sont regroupés dans 3 unités syndicales, soit le SPTP, le SEMB et le STTSAQ.

Globalement, le nombre de journées de libération syndicale par année financière est le suivant :

Année	2013-2015	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Journées	14 339	13 947	14 406	14 865	15 147

Par ailleurs, globalement pour les 5 années, la répartition des charges est d'environ 48% assumée par les syndicats et 52 % assumée par l'employeur. Les critères pour les libérations syndicales sont établis dans les conventions collectives.

Recevez, [REDACTED] l'expression de nos sentiments distingués.

La Responsable à l'information

[REDACTED]

Martine Comtois

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

7500, rue Tellier, Montréal (Québec) H1N 3W5 Tél. : (514) 254-6000 poste 6645
m.comtois@saq.qc.ca